

**LE COLLÈGE D'ALMA EST À LA RECHERCHE D'UNE
DIRECTRICE OU D'UN DIRECTEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

Concours C-2026-2027-02

Nature du travail

Relevant de la direction générale, la directrice ou le directeur des technologies de l'information assure le leadership stratégique, opérationnel et budgétaire des ressources informationnelles du Collège et de ses centres. Elle ou il soutient l'équipe de direction dans la réussite étudiante, la transformation numérique, la sécurité de l'information, la continuité des services et l'amélioration des processus administratifs et pédagogiques. Elle ou il guide l'équipe des services informatiques afin de répondre aux besoins actuels et futurs du Collège, en cohérence avec sa planification stratégique, les orientations gouvernementales applicables et les priorités du réseau collégial.

Principales responsabilités

- Assumer la responsabilité de la gestion et de la coordination stratégique des services de technologies de l'information (TI) du Collège et de ses centres ;
- Assurer la gouvernance de la sécurité de l'information, de la protection des renseignements personnels et de la continuité des services numériques, en collaboration avec les instances concernées du Collège et dans le respect des obligations applicables aux organismes publics ;
- Superviser les systèmes, les logiciels, les serveurs et les réseaux informatiques du Collège et de ses centres, la mise en œuvre et l'intégration des systèmes institutionnels et des sous-systèmes connexes ainsi que les activités de soutien pédagogique et opérationnel en technologies de l'information (TI) ;
- Assurer la planification, le leadership et la supervision des services informatiques, communiquer les besoins, les options et les exigences actuels et prévus dans le cadre du processus de budgétisation du Collège et recommander, en collaboration avec les autres directions, des acquisitions ou des mises à jour pour atteindre les objectifs stratégiques ;
- Coordonner les activités de planification à long terme de l'infrastructure technologique du Collège, y compris les systèmes d'information, les réseaux informatiques, les ordinateurs et les systèmes de communication ;
- Établir des normes technologiques d'une manière collaborative fondée sur les besoins pédagogiques et administratifs ;
- Assurer la gestion de projet pour le déploiement ou l'implémentation de technologies dans le Collège ;
- Accompagner la direction générale, les directions, les gestionnaires et la communauté collégiale dans l'utilisation stratégique des technologies de l'information, notamment par l'optimisation des processus, la transformation numérique et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle ;
- Élaborer et maintenir les politiques et directives du Collège en matière de gestion des technologies de l'information et des ressources informationnelles ;
- Gérer la technologie éducative afin de conseiller et d'appuyer la direction des études et d'autres directions et gestionnaires dans l'identification de technologies pertinente aux programmes, aux projets de recherche et autres objectifs éducatifs du Collège d'Alma et de ses organismes affiliés ;
- Participer aux comités et instances officielles du Collège où sa présence est requise ;
- Être responsable de la supervision, du développement des compétences et de la performance des employés et employées en technologies de l'information.

Exigences et qualifications professionnelles

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié en technologies de l'information. Un diplôme universitaire dans une discipline apparentée, jumelé à une expérience appropriée, pourrait être considéré ;
- Titulaire d'une maîtrise, un atout ;
- Au moins huit (8) années d'expérience pertinentes en technologies de l'information, dont au moins cinq (5) années d'expérience dans un poste de cadre de gestion ;
- Expérience en gestion de projets de technologies de l'information (TI) ;
- Compréhension générale des dernières technologies et de leurs applications dans le développement et le soutien de la pédagogie, des données, des systèmes d'information, etc. ;
- Démonstration de leadership, de vision, de communication, de travail d'équipe et de collaboration lors de l'établissement de consensus.

Le Collège se réserve le droit de soumettre toute personne retenue en entrevue à un test de français, tests psychométriques et d'évaluation des compétences de gestion.

Conditions d'emploi

La rémunération et les autres conditions sont régies selon le Règlement déterminant certaines conditions d'emploi des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel www.cpn.gouv.qc.ca/cpnc/ et la Politique de gestion du personnel cadre (échelle de traitement : classe 8 – 103 235 \$ à 137 644 \$ par année).

Entrée en fonction

L'entrée en fonction est prévue pour janvier 2027.

Toute personne intéressée et répondant aux exigences du poste doit présenter sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre indiquant sa motivation et sa vision du rôle d'une directrice ou d'un directeur des technologies de l'information.

**Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature
avant 23h, le lundi 12 octobre 2026 au lien suivant :**

[Directrice ou directeur des technologies de l'information](#)

Il est à noter que la réception des candidatures sera confirmée, mais seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.

Le Collège d'Alma applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.